

Santiago Oñate Laborde, diplomate mexicain, homme politique et juriste, actuellement Observateur permanent du Mexique auprès du Conseil de l'Europe.

Il a également servi son pays en tant que Représentant permanent auprès de l'Organisation des États américains (1991-1992); ambassadeur au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (1997-2001); ambassadeur au Royaume des Pays-Bas (2001-2003) et agent auprès de la Cour internationale de justice dans l'affaire *Avena et autres ressortissants mexicains* (Mexique c. États-Unis d'Amérique).

Santiago Oñate Laborde a été fortement impliqué dans l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et dans l'élaboration de la Convention sur les armes chimiques en tant que Représentant permanent du Mexique (2001-2003), conseiller juridique (2004-2012), et conseiller spécial du Directeur général pour la préparation de la troisième conférence d'examen (2013).

Il a écrit des articles et des ouvrages sur les droits de l'homme, les procédures civiles, la sociologie de la justice, la protection de l'environnement et le désarmement.